

**VILLE DE SCOTSTOWN**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2017**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, AU 101, CHEMIN VICTORIA OUEST, SCOTSTOWN, LE MARDI 6 JUIN 2017 À 19 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Les conseillers : Madame Élizabeth Gauthier et Messieurs Iain MacAulay, Marc-Olivier Désilets et Monsieur Jacques Duchesneau sous la présidence de Madame Chantal Ouellet, mairesse.

Les sièges de conseiller numéro 3 et 5 sont vacant.

Madame Monique Polard, directrice générale est également présente.

-----

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2017
4. Période de questions
5. Administration et finances
  - 5.1 Rapport des délégués des divers comités
  - 5.2 Entériner les divers achats sans résolution depuis la séance du 3 mai 2017
  - 5.3 Liste des comptes et salaires payés depuis le 3 mai 2017 et comptes courants à payer
  - 5.4 Engagement de dépenses
  - 5.5 Rapport de l'état des activités de fonctionnement au 30 mai 2017
  - 5.6 Nomination du *Mérite du mois* (personnalité ou organisme)
  - 5.7 Refinancement du règlement 353-04 (366-07) : Frais de financement (2%) payé par le surplus accumulé non affecté
  - 5.8 Modification de la résolution 2016-12-355 : Calendrier des séances ordinaires 2017
  - 5.9 Dossier vente pour taxe : Montant par la ville : Dossier Joseph Edmond Daneau (Carol Daneau)
  - 5.10 Mandat à Me Bouffard, notaire – Acte notarié pour l'immeuble 4773926 (acheté lors de la vente pour taxe 2016)
  - 5.11 Dossier du terrain vendu à M. André Cardinal
  - 5.12 Mandat pour services de vérificateurs – Année 2017
  - 5.13 Remplacement d'un ordinateur et achat logiciel Antidote
  - 5.14 Achat de tables pour l'Hôtel de Ville
  - 5.15 Stagiaire : Secrétariat-comptabilité (du 23 mai au 21 juin 2017)
  - 5.16 Rencontres / invitations / formations / congrès / représentation
    - 5.16.1 8 juin 2017 a.m. – Vente pour taxe à la MRC HSF
    - 5.16.2 8 juin 2017 p.m. – Rencontre des directeurs municipaux à la MRC (fermeture du bureau)
    - 5.16.3 8 juin 2017 à 17 h 45 – SADC : Assemblée générale annuelle (Hôtel de Ville de Westbury)
    - 5.16.4 13 juin 2017 à 10 h – Tourisme Cantons-de-l'Est : Outils de financement en tourisme
    - 5.16.5 22 juin 2017 à 18 h 30 - Étude d'optimisation des services incendie fait par Michel Richer (salle Guy Veilleux au 75 rue Castonguay)
6. Sécurité publique
  - 6.1 Rapport du directeur incendie
  - 6.2 Camion autopompe – Réparations
  - 6.3 Achat d'équipements
  - 6.4 Entériner les frais de décontamination et nettoyage de 3 combinaisons de pompier
  - 6.5 Renouvellement d'Entente de services aux sinistrés – Croix-Rouge
7. Voirie

**VILLE DE SCOTSTOWN**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2017**

- 7.1 Entretien des chemins d'hiver – Saison 2017-2018
  - 7.1.1 Rue Albert et rue de Ditton (route 257) ainsi que le chemin MacNamee
  - 7.1.2 Rues et chemins d'accès (station d'épuration, poste de chlore et réservoir)
- 7.2 Transport de personnes HSF – Responsable du transport adapté
  
- 8. Hygiène du milieu
  - 8.1 Exploitation des réseaux : réparations d'équipement d'un poste de pompage
  - 8.2 Autorisation de travaux sur le terrain municipal pour condamnation d'un puit
  
- 9. Loisir et culture
  - 9.1 125<sup>e</sup> de la Ville de Scotstown
  - 9.2 Le Victoria
  - 9.3 14 juin 2017 de 13 h à 16 h 30 – Comité tourisme Haut-Saint-François : Formation E-réputation et canaux de distribution : gérez votre présence en ligne! (Frais 30 \$) : Participation de Mme Sylvie Dubé pour le Marché public
  - 9.4 La Relève : entente pour le prêt d'un local
  
- 10. Correspondance et varia
  - 10.1
  - 10.2
  - 10.3
  
- 11. Période de questions
  
- 12. Fin de la rencontre

-----

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 19 h.

**REMISE DE CERTIFICATS**

Le conseil municipal désire souligner l'apport de certaines personnes comme bénévole à la ville ou comme travailleurs certifiés. Madame Chantal Ouellet, mairesse remet des certificats :

- Pour la réussite de la formation « Opérateur autopompe », un certificat est remis à Messieurs René Charron, Jean-Philippe Legendre et Stéphane Turcotte;
- Pour le temps bénévole au sein de divers comités, le certificat du *Mérite du mois* est décerné à Madame Nicole Gagné.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que l'ordre du jour soit accepté en ajoutant les points suivants :

- 5.17 Mobilier disponible lors d'événement;
- 9.5 Remerciements pour l'événement Marche/Cours pour le Haut;
- 10.1 Nomination d'un représentant à la Société de Développement de Scotstown ;
- 10.2 Lettres de félicitations aux étudiants de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent
- 10.3 Remerciements à M. Ghislain Bolduc, Député – Aide financière pour la restauration des fresques du peintre Frédéric
- 10.4 Remerciements à Mme Marie-Claude Bibeau, Députée – Médaille du 150<sup>e</sup> du Canada remise à Mme Germaine Lapointe MacAulay
- 10.5 Marché public de Scotstown – Aide financière

**ADOPTÉE**

2017-06-202

3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2017**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2017 et qu'ils ont pris connaissance du contenu de ce procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE,

2017-06-203

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2017 et qu'il soit adopté.

ADOPTÉE

4. **Période de questions**

Des questions ont été posées par les citoyens présents auxquelles Madame Chantal Ouellet, mairesse, a répondu.

5. **Administration et finances**

5.1 **Rapport des délégués des divers comités**

Le conseiller Monsieur Jacques Duchesneau a participé à l'assemblée générale annuelle du Transport des personnes du Haut-Saint-François.

Le conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets fait rapport de l'avancement du projet pour le nouveau site web de la ville.

Madame Chantal Ouellet, mairesse, donne les informations aux citoyens présents des activités prévues au cours de la saison estivale par La Contrée dans les municipalités environnantes ainsi qu'à Scotstown.

5.2 **Entériner les divers achats sans résolution depuis la séance du 3 mai 2017**

2017-06-204

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil entérine les achats effectués depuis la dernière séance au montant de 4 219,77 \$, soit :

5768	Larose André	Licences pour site web	155,88 \$
5772	Larose André	Solde pour licences pour site web	57,19 \$
5799	Électro-Concept P.B.L. Inc.	Eau potable : problèmes commun. Antenne	2 070,13 \$
5805	Monty Sylvestre	Honoraires juridiques : Mars à mai 2017	700,19 \$
5814	Le Groupe GE	Maintenance annuelle génératrice : p. chlore	569,13 \$
5817	Centre formation	Hôtel de Ville : racks pour tables et chaises	667,25 \$
		TOTAL	4 219,77 \$

ADOPTÉE

5.3 **Liste des comptes et salaires payés depuis le 3 mai 2017 et comptes courants à payer**

La liste des comptes est remise aux membres du conseil :

5762	Solutek Inc.	Le Victoria : routeur	80,70 \$
5763	Les Spécialistes de l'électroménagers	Le Victoria : laveuse et sècheuse commerciales	2 919,17 \$
5764	Després Laporte Inc.	Le Victoria : congélateur et livraison	2 006,31 \$
5765	Gaudreau Marie-France - Petite caisse	Remb : 4 composteurs et 4 barils récupérateurs d'eau de pluie	240,00 \$
5766	Duval, Michel	Remb. : Le Victoria : équipements cuisine et frais déplacement	525,10 \$
5767	Les Spécialistes de l'électroménagers	Le Victoria : frigi et livraison	1 878,65 \$
5768	Larose André	Remb. : Licences pour site web	155,88 \$
5769	Després Laporte Inc.	Le Victoria : 2 paniers pour congélateur	131,08 \$
5770	Matériaux Prévost	Le Victoria : fournitures électriques	270,77 \$

**VILLE DE SCOTSTOWN**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2017**

5771	Kacprzak, Georges	Le Victoria : 30 chaises	360,00 \$
5772	Larose André	Solde licences pour site web	57,19 \$
5773	Duval, Michel	Remb. : Le Victoria : caisse enregistreuse et rouleaux	472,02 \$
5774	Lachance entretien ménager Inc.	Le Victoria : cirage des planchers	344,92 \$
5775	Gagné, Nicole	Remb. : achat de fleurs	258,31 \$
5776	Duval, Michel	Remb. : Le Victoria : Loc. camion, tables, chaises, équipements cuisine, armoire à clés, déplacement, etc.	1 403,77 \$
5777	Talbot, Louise	Remb. Le Victoria : rideaux, tringles	126,79 \$
5778	Després Laporte Inc.	Le Victoria : articles cuisine : planches, bols, bain-Marie, cabarets, etc.	2 372,58 \$
5779	Centre rén. G. Goyon	Le Victoria : embout et fournitures évier	87,82 \$
5780	Matériaux Prévost	Le Victoria : détecteurs fumée, disjoncteurs, embout, corrost, etc.	340,37 \$
<b>Paiements par AccèsD ou remboursements</b>			
3-05-2017	Hydro Québec	Parc	29,29 \$
3-05-2017	Hydro Québec	Parc - 11 rue du Parc	70,52 \$
3-05-2017	Hydro Québec	Hôtel de Ville – Électricité	1 902,56 \$
3-05-2017	Hydro Québec	Chalet au terrain de balle	217,24 \$
3-05-2017	Hydro Québec	Poste pompage princ. : 2 c. Victoria Est	753,77 \$
3-05-2017	Hydro Québec	Poste pompage : Rue des Peupliers	37,57 \$
3-05-2017	Hydro Québec	Station épuration	945,92 \$
3-05-2017	Hydro Québec	Poste pompage - 64 c. Victoria Est	35,68 \$
9-05-2017	Hydro Québec	Éclairage public	556,85 \$
12-05-2017	Hydro Québec	Hôtel de Ville : chauffage et électricité de la Maison des jeunes	
6-06-2017	Hydro Québec	Éclairage public	575,40 \$
	Sous-total : Hydro Québec	5 124,80 \$	
9-05-2017	Bell Canada	Garage municipal	95,13 \$
9-05-2017	Bell Canada	Bureau municipal : téléphone sans fil	93,59 \$
9-05-2017	Bell Canada	Station épuration	82,15 \$
9-05-2017	Bell Canada	Poste de chloration	82,15 \$
6-06-2017	Bell Canada	Garage municipal	95,12 \$
6-06-2017	Bell Canada	Poste de chloration	82,15 \$
6-06-2017	Bell Canada	Bureau municipal : téléphone sans fil	93,59 \$
6-06-2017	Bell Canada	Station épuration	82,15 \$
	Sous-total : Bell Canada	706,03 \$	
23-05-2017	Visa	Voirie : carburant et Parc : ampoules	308,81 \$
5-06-2017	Ministère Revenu	Déductions : mai 2017	3 040,69 \$
5-06-2017	Agence du Revenu	Déductions : mai 2017	1 255,36 \$
		Salaires nets payés du 1 <sup>er</sup> mai au 31 mai 2017 :	11 112,20 \$
<b>Liste des chèques des comptes courants à payer à la séance du 6 juin 2017</b>			
5781	Dubé Équipement de bureau	Papier 8 1/2 par 11, pinces note etc.	273,77 \$
5782	Ass. Coop. La Patrie	Voirie: Gaz propane, ancrage douille, attache, asphalte froide. Parc-Toilette: ampoule, diluant peinture. Hôtel ville: clé locale fibre optique	826,50 \$
5783	MRC Haut St-François	Quote part: 2e versement - Téléphonie, fibre optique, interurbain juin	12 298,21 \$
5784	Marché Désilets	Conseil: eau source - Hôtel ville: Essuie-tout et papier toilette	127,68 \$
5785	Ouellet Chantal	Frais de déplacement	40,50 \$
5786	Duchesneau Jacques	Frais de déplacement	36,00 \$
5787	Transport du Bonheur	Cotisation annuelle	5 102,00 \$
5788	Bois Beauchesne Inc.	Loisirs: lever estrade, étendre gravier	156,95 \$
5789	Dicom Express	Frais analyse eau potable (transport)	30,15 \$
5790	Philippe Mercier Inc	Hôtel de Ville: travaux éclairage (grande Salle)	3 203,20 \$
5791	Canton Lingwick	Voirie: Niveleuse 16 et 17 mai 2017	1 170,00 \$
5792	Alarme CSDR	Hôtel de ville: renouvellement système alarme. Poste de chlore: Liaison digitale	319,64 \$
5793	Sel Warwick	Voirie: Chlorure de calcium 80%	2 535,20 \$
5794	Cherbourg	Poste de chlore: Eau javel 20L - retour contenants javel	242,66 \$
5795	Services San. D. Fortier	Collectes ordures et récupération	3 701,72 \$

**VILLE DE SCOTSTOWN**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2017**

5796	Fonds D'Inf. Territoire	Avis de mutation	5,05 \$
5797	Raymond Chabot Grant Thornton	Mission d'audit exercice du 31 décembre 2016	10 089,06 \$
5798	CSE Incendie et Sécurité	Incendie: Achat courroie cylindre	165,39 \$
5799	Électro-Concept P.B.L.	Eau potable: problème comm. Antenne Puits et pièces	2 070,13 \$
5800	CHEM Action	Eau potable: capuchon, membrane, kit montage debit	492,09 \$
5801	Robert Johanne	Conciergerie: juin	350,00 \$
5802	Ressorts Robert	Voirie: huile, filtre, crédit filtre et achat autre filtre	87,26 \$
5803	Valoris / Régie Intermun.	Site d'enfouissement et redevances	1 285,51 \$
5804	MBI Transport & Excav.	Parc: Gravier et nivelage stationnement	2 184,53 \$
5805	Monty Sylvestre S.E.N.C.R.L.	Honoraires: Mars à mai 2017	700,19 \$
5806	Aquatech	Exploitation réseaux eaux usées et eau potable – mai	3 530,69 \$
5807	Environex	Rapport analyses eau potable et eau usée	307,57 \$
5808	Min. Sécurité publique	Sûreté Québec: 1er versement	9 930,00 \$
5809	Mac Aulay, Iain	Frais déplacement	87,30 \$
5810	Gaudreau, Marie-France	Frais déplacement (Caisse La Patrie)	25,92 \$
5811	St-Onge, Bruno	Parc: Paillis pour fleurs	103,48 \$
5812	Got, Lise	Honoraires inspectrice mai	1 720,72 \$
5813	Matériaux Prévost	Bâtiment parc: Colle, vis, métal, etc.	224,37 \$
5814	Le Groupe GE	Poste chlore: Maintenance an. Génératrice	569,13 \$
5815	ANNULÉ		
5816	WSP Canada Inc.	TECQ - Relevés de terrain, sondage recon., plans préél.	16 563,30 \$
5817	Centre Form. Prof. Lennoxville	Hôtel ville: supports pour tables et chaises	667,25 \$
<b>Grand Total:</b>			<b>116 802,44 \$</b>

**2017-06-205**

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Élisabeth Gauthier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE les comptes soient approuvés ainsi que le paiement.

**ADOPTÉE**

**5.4 Engagement de dépenses**

**2017-06-206**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil accepte la liste d'engagement des dépenses pour le mois de juin 2017 au montant de 10 135 \$ :

**CONSEIL**

02-110-00-310	Frais déplacement	200,00 \$
	Sous-total	<b>200,00 \$</b>

**GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

02-130-00-310	Frais déplacement	100,00 \$
02-130-00-321	Frais de poste (incluant Info-Scotstown)	100,00 \$
02-130-00-660	Articles de nettoyage	150,00 \$
02-130-00-670	Fournitures de bureau	300,00 \$
02-130-01-522	Ent. et réparation Hôtel de Ville	200,00 \$
	Sous-total	<b>850,00 \$</b>

**SÉCURITÉ INCENDIE**

02-220-00-630	Carburant	250,00 \$
02-220-00-640	Pièces et acces. pour rép. bornes incendie	200,00 \$
02-220-01-651	Ent. et rép. Équipements	150,00 \$
02-220-01-651	Vérification des boyaux incendie	150,00 \$
02-220-01-652	Vérification des bouteilles d'air	500,00 \$

**VILLE DE SCOTSTOWN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2017**

Sous-total **1 250,00 \$**

**VOIRIE**

02-320-00-522	Bâtiment entretien-réparation	100,00 \$
02-320-00-620	Gravier, sable	250,00 \$
02-330-00-630	Carburant, huile, graisse	300,00 \$
02-320-00-640	Petits outils, accessoires	200,00 \$
02-330-00-525	Ent. et rép. Équipements	150,00 \$

Sous-total **1 000,00 \$**

**HYGIÈNE DU MILIEU**

02-412-00-411	Analyse de l'eau potable et eaux usées	350,00 \$
02-412-00-631	Produits chimiques	250,00 \$
02-413-00-521	Eau potable : Entretien-réparation réseau	200,00 \$
02-413-00-622	Sable et gravier	200,00 \$
02-415-00-521	Nettoyage égouts pluviaux	160,00 \$
02-414-00-635	Station épuration : produits chimiques (sulfate)	2 000,00 \$
02-415-00-640	Égout : pièces et accessoires	200,00 \$

Sous-total **3 360,00 \$**

**LOISIRS ET CULTURE**

02-701-00-660	Le Victoria : Produits nettoyage	200,00 \$
02-701-00-665	FDT - Le Victoria : articles de cuisine / équipements	3 000,00 \$
02-701-50-521	Parcs entretien terrains, bâtiments	100,00 \$
02-701-50-523	Entretien équipements	50,00 \$
02-701-50-630	Parcs : carburant, huile	125,00 \$

Sous-total **3 475,00 \$**

**TOTAL: 10 135,00 \$**

**ADOPTÉE**

**5.5 Rapport de l'état des activités de fonctionnement au 30 mai 2017**

Le rapport des activités de fonctionnement au 30 mai 2017 a été remis aux membres du conseil lors de l'atelier tenu le 30 mai dernier.

**5.6 Nomination du Mérite du mois (personnalité ou organisme)**

Attendu que le conseil municipal de la Ville de Scotstown désire souligner le bénévolat et les initiatives des citoyens ou des organismes communautaires de la localité;

**2017-06-207**

SUR LA PROPOSITION unanime des conseillers présents, il est résolu à l'unanimité

Que Madame Nicole Gagné soit nommée *Mérite du mois* pour le mois de mai 2017 pour son engagement social au sein de divers organismes communautaires et de nombreuses activités.

**ADOPTÉE**

**5.7 Refinancement du règlement 353-04 (366-07) : Frais de financement (2%) payé par le surplus accumulé non affecté**

ATTENDU que sur l'emprunt décrété par le règlement numéro 366-07 modifiant le règlement 353-04, un solde non amorti de 568 100 \$ sera renouvelable le 2 octobre prochain, au moyen d'un nouvel emprunt, pour le terme autorisé restant;

ATTENDU que les coûts des frais de refinancement du montant ci haut mentionné peuvent totaliser un montant maximum de 2 % du montant nominal à l'émission, soit une somme maximum de 11 362 \$;

ATTENDU qu'il est possible d'emprunter cette somme par un règlement qui n'est soumis qu'à la seule approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux ou de payer ces frais à même le fond général ou le surplus non affecté;

2017-06-208

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le montant des frais de refinancement exigé pour l'emprunt décrété par le règlement numéro 366-07 modifiant le règlement 353-04, du solde non amorti de 568 100 \$ renouvelable le 2 octobre prochain, soit payé par le surplus accumulé non affecté de la municipalité pour un montant maximum de 2 % du montant nominal à l'émission, soit une somme maximum de 11 362 \$.

**ADOPTÉE**

**5.8 Modification de la résolution 2016-12-355 : Calendrier des séances ordinaires 2017**

Attendu l'adoption de la résolution 2016-12-355 adoptée le 6 décembre 2016 pour établir le calendrier 2017 de séances ordinaires du conseil municipal selon l'article 319 de la *Loi sur les Cités et Villes*;

Attendu que le conseil municipal désire modifier la date de la séance ordinaire du mois d'août 2017;

2017-06-209

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** la séance ordinaire du mois d'août 2017 aura lieu le mardi 8 août 2017 à 19 h;

**QU'**un avis public du contenu du présent calendrier soit affiché et publié dans le bulletin Info-Scotstown par la directrice générale, Monique Polard, conformément à la Loi des cités et des Villes qui régit la municipalité.

**ADOPTÉE**

**5.9 Dossier vente pour taxes : Montant par la ville : Dossier Joseph Edmond Daneau (Carol Daneau)**

Attendu que la Ville de Scotstown a adopté la résolution 2017-03-118 le 16 mars 2016 relativement à la transmission de la liste des personnes ayant des arrérages de taxes à la MRC du Haut-St-François pour le 8 juin prochain;

Attendu qu'un seul dossier est toujours sur la liste, soit le matricule 4442 24 6662;

Attendu l'adoption de la résolution 2017-05-200 le 2 mai 2017 déléguant les membres du conseil pour représenter la Ville de Scotstown le 8 juin prochain à la vente pour taxes;

2017-06-210

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown dépose une offre selon l'article 540 et suivants de la Loi sur les Cités et villes, advenant la vente pour taxes de l'immeuble désigné par le matricule 4442 24 6662 afin de récupérer le montant des taxes et frais impayés.

**ADOPTÉE**

**5.10 Mandat à Me Bouffard, notaire – Acte notarié pour l'immeuble 4773926 (acheté lors de la vente pour taxe 2016)**

Attendu que lors de la vente pour taxes le 9 juin 2016, la Ville de Scotstown a acquis l'immeuble désigné par le lot 4 773 926 du cadastre du Québec pour

défaut de paiement de l'impôt foncier en vertu de l'article 536 et suivants de la Loi sur les Cités et villes ;

Attendu qu'aucun droit de retrait n'a été exercé dans l'année de l'adjudication ;

**2017-06-211**

**SUR LA PROPOSITION** du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal mandate Me Claire Bouffard, notaire, pour préparer l'acte de vente de l'immeuble désigné par le lot 4 773 926 du cadastre du Québec, acquis le 9 juin 2016 lors de l'adjudication pour défaut de paiement de l'impôt foncier en faveur de la Ville de Scotstown au montant de 974,61 \$ selon l'acte numéro 22 388 960 en date du 13 juin 2016 et le fait inscrire au Bureau de la publicité des droits du Québec ;

Que Madame Chantal Ouellet, mairesse, et Madame Monique Polard, directrice générale, soient autorisées à signer tous les documents nécessaires au nom de la Ville de Scotstown

**ADOPTÉE**

**5.11 Dossier du terrain vendu à M. André Cardinal**

Attendu l'adoption de la résolution 2014-04-120 le 1<sup>er</sup> avril 2014 à l'effet que la Ville de Scotstown vende le lot 5 477 399 du cadastre du Québec à Monsieur André Cardinal selon les conditions établies aux résolutions 2013-05-171 et 2013-08-272 et que ces conditions soient stipulées au contrat de vente;

Attendu l'adoption de la résolution 2014-05-187 le 6 mai 2014 ayant pour but de corriger le numéro de lot devant être vendu à Monsieur André Cardinal est le lot 5 477 398 du Cadastre du Québec.

Attendu que 29 janvier 2015 la Ville de Scotstown vendait à Monsieur André Cardinal « *Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (5 477 398) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Compton et correspondant avant la rénovation cadastrale au lot numéro HUIT CENT SOIXANTE-DIX-NEUF (879) de la VILLE DE SCOTSTOWN.*

*Sans bâtisse, situé sur le chemin Victoria Est, Scotstown (Québec) JOB 3B0.*

*Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment l'immeuble peut être sujet à une servitude d'inondation, d'érosion, d'infiltration des eaux et de refoulement des glaces aux termes de l'acte consenti par la Ville de Scotstown à Sa Majesté du Chef de la province de Québec, reçu par Me Raymond Boily, notaire, le vingt-huit octobre mil neuf cent quatre-vingt-deux et publié à Compton sous le numéro 108 551.*

*Sous réserve cependant des droits d'Hydro-Québec d'occuper une partie de la propriété pour fins d'installation des circuits, poteaux et équipements nécessaires au branchement au réseau, le tout en vertu des conditions du service d'électricité telles qu'approuvées par la décision D-2008-028 de la Régie de l'Énergie. »*

Attendu que l'acte de vente énonçait la condition suivante :

*« L'obligation pour l'acquéreur dans un délai de deux (2) ans, à compter de la date de signature des présentes, de compléter la construction complète et habitable d'un bâtiment résidentiel permanent et ledit bâtiment devra être érigé, en conformité avec la réglementation d'urbanisme de la municipalité sur le terrain voisin de l'immeuble acquis ce jour, ce terrain étant le lot 4 774 200 Cadastre du Québec déjà la propriété de l'acquéreur. La demande de permis devra être faite au préalable et aucune extension pour la construction ou la finalisation ne sera acceptée.*

*À défaut de respecter ces obligations, la municipalité pourra exiger la rétrocession du terrain aux frais de l'acquéreur. Aucune indemnité ne sera versée à l'acquéreur pour les améliorations et additions effectuées sur le*



**VILLE DE SCOTSTOWN**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2017**

*terrain, celles-ci restant acquises à la municipalité sauf si cette dernière décide d'exercer son droit d'exiger de l'acquéreur qu'il procède à leur enlèvement et qu'il remette à ses frais le terrain dans son état original.*

*Dès que la construction sera complétée conformément aux stipulations ci-dessus, le vendeur s'engage à signer un document confirmant que cette obligation a été respectée. Les frais dudit acte étant à la charge de l'acquéreur. »*

Attendu que le 6 avril 2017, la Ville de Scotstown transmettait une lettre à Madame Lyne Asselin, en sa qualité de liquidatrice de la succession de son conjoint André Cardinal pour le suivi du dossier en raison du délai expiré pour la construction d'une résidence sur ledit immeuble selon l'acte de vente;

Attendu que la Ville de Scotstown a reçu une lettre de Madame Lyne Asselin, datée du 8 mai dernier indiquant qu'elle ne pouvait construire un bâtiment résidentiel permanent tel qu'il appert des conditions du contrat de vente du 29 janvier 2015 et de son intention de mettre en vente le lot 4 774 200 et de la possibilité de joindre le lot 5 477 398 à cette vente en y incluant le même type de clause qui apparaît au contrat actuel en ce qui a trait à la construction d'un bâtiment résidentiel;

À CES CAUSES

**2017-06-212**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal refuse l'offre de Madame Lyne Asselin et mandate Me Claire Bouffard, notaire, pour préparer le dossier de rétrocession du lot 5 477 200 Cadastre du Québec envers la Ville de Scotstown sans aucune indemnité tel que stipulé l'acte de vente signée le 29 janvier 2015.

**ADOPTÉE**

**5.12 Mandat pour services de vérificateurs – Année 2017**

**2017-06-213**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Scotstown mandate la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour effectuer la vérification et le rapport financier de l'année 2017 selon l'offre de service datée du 11 mai 2017 :

Le coût des honoraires pour l'audit s'élève au montant de 8 110 \$ taxes en sus, selon l'estimation reçue ainsi que les frais suivants :

- . Mise à jour du journal des immobilisations (peut varier en fonction des acquisitions de l'exercice) : entre 250 \$ et 400 \$ taxes en sus ;
- . Préparation des déclarations fiscales T2/CO-17 : 300 \$ taxes en sus;
- . Audit du rapport des matières recyclables : 875 \$ taxes en sus;

Les factures d'honoraires tiennent compte des faits suivants :

- . Les structures comptables, la nature et le volume des activités, demeureront les mêmes que ceux de l'exercice précédent;
- . La préparation par le personnel de la municipalité des feuilles de travail, d'analyses et des travaux préparatoires nécessaires à l'audit, tels que décrits dans la liste des travaux préparatoires qui auront été expédiés au préalable;
- . Tous les éléments qui ne respecteront pas ces conditions seront discutés avec la directrice générale, avant de poursuivre les dossiers. Une facture additionnelle pourrait être produite à la suite de l'entente négociée.

**ADOPTÉE**

**5.13 Remplacement d'un ordinateur et achat logiciel Antidote**

**2017-06-214**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Scotstown autorise l'achat d'un ordinateur usagé HP auprès de l'entreprise Solutek Informatique (East Angus) ainsi que le logiciel Druid

**VILLE DE SCOTSTOWN**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2017**

Antidote 9 pour 3 ordinateurs selon l'offre du 11 mai 2017 et les spécifications suivantes :

Ordinateur usagés HP	409,99 \$
Processeur intel i5	
Mémoire vive 4GB	
Disque dur 160GB	
Lecteur DVD	
Windows 10 PRO	
Garantie 90 jours pièces – en magasin	0,00 \$
Préparation et optimisation complète du système en atelier	0,00 \$
Logiciel de base	0,00 \$
Protection système incluant avast antivirus/spybot	0,00 \$
Logiciel Druide Antidote 9	139,99 \$
Main d'œuvre à domicile / sur place	97,50 \$
Prix incluant les taxes : 744,44 \$	

**ADOPTÉE**

**5.14 Achat de tables pour l'Hôtel de Ville**

**2017-06-215**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'une quantité maximum de 10 tables pliantes pour la grande salle de l'Hôtel de Ville.

L'achat de ces tables sera effectué lorsqu'elles seront en spécial dans un magasin de la région pour un coût approximatif de 60 \$ maximum.

**ADOPTÉE**

**5.15 Stagiaire : Secrétariat-comptabilité (du 23 mai au 21 juin 2017)**

**2017-06-216**

SUR LA PROPOSITION unanime des conseillers présents, il est résolu

QUE le conseil municipal accepte que Madame Diane Turcotte, résidente de Hampden poursuive un stage au sein de l'administration de la Ville de Scotstown pour une durée de 120 heures. Ce stage en secrétariat et comptabilité est en partenariat avec la Commission scolaire des Hauts-Cantons.

Madame Turcotte ne recevra aucune rémunération au cours de ce stage.

**ADOPTÉE**

**5.16 Rencontres / invitations / formations / congrès / représentation**

**5.16.1 8 juin 2017 a.m. – Vente pour taxe à la MRC HSF**

Ce point est fait à titre de rappel concernant la vente pour taxes qui aura lieu jeudi 8 juin 2017 à la MRC du Haut-St-François.

**5.16.2 8 juin 2017 p.m. – Rencontre des directeurs municipaux à la MRC (fermeture du bureau)**

**2017-06-217**

SUR LA PROPOSITION unanime des conseillers présents, il est résolu

Que Madame Monique Polard, directrice générale, participe à la rencontre des directeurs généraux de la MRC, jeudi 8 juin en après-midi à la MRC du Haut-St-François.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la réglementation en vigueur.

**ADOPTÉE**

**5.16.3 8 juin 2017 à 17 h 45 – SADC : Assemblée générale annuelle (Hôtel de Ville de Westbury)**

**2017-06-218**

SUR LA PROPOSITION unanime des conseillers présents, il est résolu

Que Madame Chantal Ouellet, mairesse, participe à l'assemblée générale annuelle de la SADC du Haut-St-François, jeudi 8 juin à Westbury.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la réglementation en vigueur.

**ADOPTÉE**

**5.16.4 13 juin 2017 à 10 h – Tourisme Cantons-de-l'Est : Outils de financement en tourisme**

2017-06-219

SUR LA PROPOSITION unanime des conseillers présents, il est résolu

Que Madame Chantal Ouellet, mairesse, participe à la rencontre organisée par Tourisme Canton-de-l'Est à Sherbrooke concernant les outils de financement pour le secteur touristique.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la réglementation en vigueur.

**ADOPTÉE**

**5.16.5 22 juin 2017 à 18 h 30 - Étude d'optimisation des services incendie fait par Michel Richer (salle Guy Veilleux au 75 rue Castonguay)**

2017-06-220

SUR LA PROPOSITION unanime des conseillers présents, il est résolu

Que les membres du conseil ainsi que Madame Monique Polard, directrice générale, Monsieur René Charron, directeur incendie et Monique Stéphane Turcotte, lieutenant du service incendie, participent à la rencontre organisée dans le cadre du mandat à Monsieur Michel Richer pour la présentation aux municipaux ayant participé à l'Étude d'optimisation des services incendie, le 22 juin 2017, à Cookshire.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la réglementation en vigueur et le covoiturage sera organisé.

**ADOPTÉE**

**5.17 Mobilier disponible lors d'événement;**

2017-06-221

SUR LA PROPOSITION unanime des conseillers présents, il est résolu

Que le conseil municipal autorise l'utilisation des tables et chaises dans la grande salle de l'Hôtel de Ville et appartenant à la Ville de Scotstown lors d'activités, événements et fêtes municipales et ce mobilier pourra être amené au Parc Walter-MacKenzie ou à tout autre endroit et lieu appartenant à la ville.

Ce mobilier devra être demandé au bureau municipal avant tout événement en dehors de l'Hôtel de Ville afin d'inscrire ces demandes dans le registre à cette fin ainsi que l'inventaire.

**ADOPTÉE**

**6. Sécurité publique**

**6.1 Rapport du directeur incendie**

Monsieur René Charron, directeur incendie, présent à la séance, fait rapport du mois de mai 2017.

Le rapport fait mention des points suivants :

Réunions

Dossiers en cours

Pratiques prévues

Inspections réalisées

Sorties

Activités prévues

Prochaines Réunions

Copie du rapport est remis aux membres du conseil.

**VILLE DE SCOTSTOWN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2017**

Des pompiers du service incendie de Scotstown assumeront bénévolement la sécurité lors de l'activité du défilé le 24 juin prochain dans les rues de la ville.

**6.2 Camion autopompe – Réparations**

**Attendu** que le camion autopompe du service incendie doit être vérifié et réparer pour des valves rapidement;

**2017-06-222**

SUR LA PROPOSITION unanime des conseillers présents, il est résolu

Que le conseil municipal entérine les réparations qui doivent être faites sur le camion autopompe au garage Laroche de Sherbrooke.

Les informations seront transmises aux membres du conseil au fur et à fur de leur réception.

**ADOPTÉE**

**6.3 Achat d'équipements**

**2017-06-223**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'équipements pour le service incendie suivants :

	Description	Quantité	Fournisseurs				Total
			Arsenal	Boivin & Gauvin	CSE Incendie & Sécurité	Batteries Expert	
1	Cylindre d'air respirable ISI				649,95 \$		1 299,90 \$
2	Habits de combat	1	1 530,00 \$				1 530,00 \$
3	Batteries pagette	6				19,76 \$	118,56 \$
4	Batteries radio portatif	1				53,06 \$	53,06 \$
5	Lances 2 1/2	1	1 083,00 \$				1 083,00 \$
6	Gaffes 6" avec râteau	2			95,99 \$		191,98 \$
7	Gate valve 2 1/2	1			259,90 \$		259,90 \$
8	Casques	2	250,00 \$				500,00 \$
9	Paires de bottes	2	95,00 \$				190,00 \$
10	Paires de gants jaune et noir	8		95,00 \$			760,00 \$
11	Lumières rechargeables Survivor LED	5			159,95 \$		799,75 \$
	<b>TOTAL</b>						<b>6 786,15 \$</b>
	<b>Immobilisations</b>	Habits de combat			1	1 530,00 \$	
		Lances 2 1/2			1	1 083,00 \$	
		Total				2 613,00 \$	
	<b>Équipements</b>	Cylindre d'air respirable ISI			2	1 299,90 \$	
		Batteries pagette			6	118,56 \$	
		Batteries radio portatif			1	53,06 \$	
		Gaffes 6" avec râteau			2	191,98 \$	
		Gate valve 2 1/2			1	259,90 \$	
		Casques			2	500,00 \$	
		Paires de bottes			2	190,00 \$	
		Paires de gants jaune et noir			8	760,00 \$	
		Lumières rechargeables Survivor LED			5	799,75 \$	
		Total				4 173,15 \$	

**ADOPTÉE**

**6.4 Entériner les frais de décontamination et nettoyage de 3 combinaisons de pompier**

Attendu que le 23 mai dernier, un accident routier est survenu sur la route 214 et qu'à la suite de l'intervention du service incendie de la Ville de Scotstown pour éviter le déversement de diesel vers la Rivière-au-Saumon certains habits de combats des pompiers ont été contaminés;

Attendu qu'il est essentiel de procéder à la décontamination et au nettoyage de ces habits de combats (3 manteaux et 3 pantalons);

2017-06-224

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Élizabeth Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise la décontamination et le nettoyage des habits de combats de 3 pompiers par l'entreprise L'Arsenal (Drummondville) selon les estimations suivantes :

. Soumission # 17261	110,66 \$ incluant les taxes
. Soumission # 17262	125,57 \$ incluant les taxes
. Soumission # 17263	135,83 \$ incluant les taxes
. Soumission # 17264	161,24 \$ incluant les taxes
. Soumission # 17265	110,66 \$ incluant les taxes
. Soumission # 17266	96,63 \$ incluant les taxes

Pour un total de 740,59 \$ incluant les taxes

**ADOPTÉE**

**6.5 Renouvellement d'Entente de services aux sinistrés – Croix-Rouge**

2017-06-225

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Scotstown renouvelle l'entente avec la Croix Rouge pour l'aide aux sinistrés au montant annuel de 150 \$.

**ADOPTÉE**

**7. Voirie**

**7.1 Entretien des chemins d'hiver – Saison 2017-2018**

**7.1.1 Rue Albert et rue de Ditton (route 257) ainsi que le chemin MacNamee**

Attendu que la Ville de Scotstown a fait entretenir la rue de Ditton (route 257), le chemin McNamee et la rue Albert (route 257 nord), soit une longueur approximative de 4 kilomètres par la Municipalité de Hampden au cours de la saison hivernale 2016-217;

Attendu que la Ville de Scotstown était satisfaite du travail effectué par la Municipalité de Hampden;

Attendu que la Loi des cités et villes et du Code municipal du Québec, les municipalités peuvent conclure des ententes intermunicipales pour la fourniture de services;

2017-06-226

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown signe une entente intermunicipale avec la Municipalité de Hampden pour la fourniture de services visant l'entretien des rues et chemins d'accès suivants :

- Route 257 Nord et Rue Albert 2,2 km;
- Rue de Ditton (route 257 sud) 1,7 km;
- Chemin McNamee 0,1 km.

soit une longueur approximative de 4 kilomètres pour les périodes hivernales 2017-2018, au montant de 3 200 \$ du kilomètre pour un montant total de 12

**VILLE DE SCOTSTOWN**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2017**

800 \$ pour l'entretien, le sablage des routes et la fourniture des abrasifs nécessaires

Un contrat établissant les conditions de ce service.

Madame Chantal Ouellet, mairesse, et Madame Monique Polard, directrice générale, sont autorisées à signer pour et au nom de la Ville de Scotstown cette entente.

**ADOPTÉE**

**7.1.2 Rues et chemins d'accès (station d'épuration, poste de chlore et réservoir)**

Attendu qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les cités et villes, un contrat peut être octroyé de gré à gré s'il comporte une dépense de 25 000 \$ et moins ;

Attendu que M. Rémi Cloutier accepte de faire l'entretien, le sablage des routes et la fourniture des abrasifs nécessaires pour les périodes hivernales 2017-2018, pour les rues et chemins d'accès suivants :

- Rue Scott : 0,1 km
- Rue Gordon : 0,3 km
- Rue Hope : 0,4 km
- Rue Argyle : 0,4 km
- Rue Osborne : 0,6 km
- Rue Union : 0,1 km
- Rue du Parc : 0,4 km
- Rue Coleman : 0,7 km
- Rue Jean-Baptiste Godin : 0,2 km
- Rue du Barrage (parc Walter Mackenzie) : 0,4 km
- Chemin d'accès à la station d'épuration : 1,5 km
- Entrée du poste de chlore : 0,1 km

soit une longueur approximative de 5,2 kilomètres au montant de 3 653,85 \$ du kilomètre plus les taxes pour un montant total de 21 845,25 \$ incluant les taxes;

**2017-06-227**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown octroie le contrat à M. Rémi Cloutier au montant de 3 653,85 \$ du kilomètre plus les taxes pour un montant total de 21 845,25 \$ incluant les taxes pour l'entretien, le sablage des routes et la fourniture des abrasifs nécessaires pour les périodes hivernales 2017-2018, pour les rues et chemins indiquées ci-dessus;

Que le contrat prévoit 2 heures applicables à l'entretien et l'ouverture du chemin d'accès au réservoir d'eau potable. Toutes heures supplémentaires exigées seront facturées au taux horaire de 95 \$ sans qu'un tel montant additionné au contrat total ne puisse dépasser le montant de 25 000 \$ incluant les taxes.

Un dépôt d'exécution de 10% du montant total du contrat sera déposé par la Ville et conservé jusqu'à la fin du contrat et vérification du travail effectué.

Un contrat sera établi et édictera les conditions du contrat.

**ADOPTÉE**

**7.2 Transport de personnes HSF – Responsable du transport adapté**

**2017-06-228**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown nomme l'organisme Transport des personnes Haut-Saint-François responsable du service du transport des personnes sur le territoire de la MRC du Haut-St-François, qu'elle adhère à cet organisme pour l'année 2017 et approuve la grille tarifaire selon l'article 48.41 de la loi des transports.

La cotisation annuelle pour l'année 2016 pour la Ville de Scotstown s'élève au montant de 5 102 \$.

**ADOPTÉE**

**8. Hygiène du milieu**

**8.1 Exploitation des réseaux : réparations d'équipement d'un poste de pompage**

2017-06-229

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Élizabeth Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown accepte l'estimation du 8 mai 2017, numéro 266, de l'entreprise S.O.S. Pompes Pièces Expert pour les travaux suivants :

. Changer clapet 2'' au poste Victoria et changer flotte de haut niveau de place et inspection des deux pompes en même temps au montant de 807,35 \$ incluant les taxes.

**ADOPTÉE**

**8.2 Autorisation de travaux sur le terrain municipal pour condamnation d'un puits**

Attendu la demande de M. Raymond Marcotte :

Le 17 mai 2017

Au conseil municipal de Scotstown

Objet : drainer le puits qui se situe en partie sur le lot 4 773 866

Je souhaite creuser un fossé dans le haut de mon terrain sur la rue Coleman pour drainer les eaux qui noient mon terrain. Par la même occasion, j'aurai condamné le puits afin d'arrêter la circulation de l'eau provenant du puits. La municipalité possède les  $\frac{3}{4}$  du puits. Dans l'état actuel, le recouvrement du puits est dangereux.

J'aimerais savoir si la municipalité est d'accord pour que je fasse les travaux (à mes frais)

Je souhaite avoir une réponse prochainement de cette décision

Raymond Marcotte pour Pauline Lachance;

Attendu que des vérifications des lois applicables sur le terrain ont été faites par Madame Lise Got, inspectrice en bâtiment et en environnement;

2017-06-230

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown accepte que Monsieur Raymond Marcotte procède aux travaux à ses frais et se dégage de toutes responsabilités actuelles et futures suites aux dits travaux.

**ADOPTÉE**

**9. Loisir et culture**

**9.1 125<sup>e</sup> de la Ville de Scotstown**

2017-06-231

SUR LA PROPOSITION unanime des conseillers présents, il est résolu

Que dans le cadre du 125<sup>e</sup> de la Ville de Scotstown, le conseil municipal accepte de faire certains objets souvenirs, soit des chandails, des affiches qui seront mis en vente pour les citoyens, commerces et industries.

En exemple les affiches seront vendus au coût de 25 \$.

**ADOPTÉE**

**9.2 Le Victoria (nom temporaire)**

Attendu que la Ville de Scotstown a obtenu une aide financière dans le cadre du Fonds de Développement des territoires pour le projet en partenariat avec la Municipalité de Hampden pour acheter des meubles, électroménagers et fournitures pour le Pavillon touristique au Parc Walter-MacKenzie, surnommé temporairement « Le Victoria »;

Attendu que la Société de Développement de Scotstown est nommée pour effectuer la gestion du pavillon touristique « Le Victoria » et a obtenu une aide financière dans le cadre d'un programme de subvention salariale d'Emploi Québec pour l'embauche d'employés;

2017-06-232

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que Madame Polard, directrice générale, assume la comptabilité de la Société de Développement de Scotstown principalement pour la gestion des paies et le café bistro, pour une période d'essai avec les modules comptables informatiques SYGEM de la Ville de Scotstown.

Madame Polard fera rapport aux membres du conseil d'administration de la Société de Développement de Scotstown selon les sommes imputées aux comptes bancaires de cet organisme et de leurs décisions ainsi qu'au conseil municipal selon les sommes fournies par le conseil municipal pour ce projet.

**ADOPTÉE**

9.3 **14 juin 2017 de 13 h à 16 h 30 – Comité tourisme Haut-Saint-François : Formation E-réputation et canaux de distribution : gérez votre présence en ligne! (Frais 30 \$) : Participation de Mme Sylvie Dubé pour le Marché public**

2017-06-233

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que Madame Sylvie Dubé, responsable du Marché public de Scotstown participe à une formation organisée par le Comité tourisme Haut-St-François le 14 juin prochain et que la ville débourse les frais de participation au montant de 30 \$.

**ADOPTÉE**

9.4 **La Relève : entente pour le prêt d'un local**

2017-06-234

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown accepte une entente de prêt de locaux avec l'organisme La Relève du Haut-Saint-François pour une durée de 5 ans afin de poursuivre leurs activités avec les enfants et les jeunes familles.

La ville met à la disposition de La Relève le bâtiment du « chalet des loisirs » situé au terrain de balle sur la Hope.

M. David Bouchard, directeur de La Relève préparera et présentera une entente au conseil municipal, entente élaborant les conditions de prêt et d'utilisation dudit bâtiment.

La Relève devra faire l'aménagement intérieur avec une aide financière qu'ils reçoivent pour leurs activités.

**ADOPTÉE**

**Rénovation du chalet des loisirs**

2017-06-235

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Ville de Scotstown accepte l'estimation de l'entreprise Léo Barolet & Cies en date du 3 et du 5 juin 2017 pour le projet « Rénovation toiture et clin – Bâtisse du terrain de balle », soit

- Enlever le bardeau d'asphalte, le clin de vinyle et en disposer
- Installer fourrure verticale au 16" c/c mur extérieur au pourtour de la bâtisse
- Tôle métallique de couleur verte sur la toiture
- Avec membrane auto-collante Pro HTM en dessous



**VILLE DE SCOTSTOWN**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2017**

- Installer un évent (Maximum) et boucher les sorties d'air actuelles
  - Mettre deux tuyaux de gouttières et les diriger vers le fossé
  - Remplacer les deux sorties de sècheuses
  - Installer le clin et les garnitures de fenêtres et de coin
  - De mêmes type et couleur que la bâtisse près des jeux d'eau
  - La teinture sera appliquée en usine et les retouches seront faites au chantier
  - Les matériaux enlevés seront dirigés vers un site d'enfouissement
- Coût : 15 306, 21 \$ incluant les taxes

Ainsi que les travaux suivants : Trottoir à la bâtisse du terrain de balle :

- Enlever la terre végétale et en disposer
- Descendre l'excavation 7 ½' plus bas que le dessus du trottoir
- Coffrage du trottoir
- Shetting entre le trottoir et la dalle existante
- Rodes d'armatures 10M au 12'' c/c
- Isolant R10 et Polythène en dessous
- Béton 32 mpa, 3,5 mètres cube
- Flatter au ballet ave encavures au maximum 6'
- Décoffrer et enterrer
- Sealler

Coût : 3 661,03 \$ incluant les taxes

**ADOPTÉE**

2017-06-236

**9.5 Remerciements pour l'événement Marche/Cours pour le Haut;**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que les membres du conseil municipal de la Ville de Scotstown transmettent leurs remerciements à Monsieur Sébastien Tison, de la MRC du Haut-Saint-François et son équipe pour la tenue de l'événement Marche / Cours pour le Haut à Scotstown et son équipe qui a eu lieu à Scotstown le 13 mai dernier.

Le conseil municipal est fier d'avoir participé à cette activité dont le succès indéniable est dû au travail bénévole et professionnel des responsables. Une somme de 40 \$ sera remise pour les frais d'inscription de parents de Scotstown ayant accompagné leurs enfants à cet événement.

**ADOPTÉE**

**10. Correspondance et varia**

2017-06-237

**10.1 Nomination d'un représentant à la Société de Développement de Scotstown**

SUR LA PROPOSITION unanime des conseillers présents, il est résolu

Que le conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets soit nommé représentant du conseil municipal pour l'organisme de la Société de Développement de Scotstown.

Cette résolution annule et remplace toute résolution antérieure à ce sujet.

**ADOPTÉE**

2017-06-238

**10.2 Lettres de félicitations à des étudiants de Scotstown**

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Élisabeth Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal adresse une lettre de félicitations aux étudiantes suivantes :

. Ariane Valcourt et Léonie Giroux-Lapointe

Pour leur participation de composition de la chanson « *La trail au bout de la route* » qui sera interprété par le chanteur Vincent Vallières le tout organisé par la Fondation des Cowboys fringants;

. Alexandra Lauzon et Ariane Valcourt

**VILLE DE SCOTSTOWN**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2017**

Membres de l'équipe des bourgognes ayant remporté la finale de l'événement « Un lunch presque parfait », 3<sup>e</sup> édition à la Cité-École Louis-Saint-Laurent.  
**ADOPTÉE**

**Lettres de félicitations à des étudiants de Scotstown**

**2017-06-239**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal fasse laminer les articles de journaux énonçant les actions des étudiantes Ariane Valcourt, Léonie Giroux-Lapointe et Alexandra Lauzon lors des événements décrits par la résolution 2017-06-239.

**ADOPTÉE**

**10.3 Remerciements à M. Ghislain Bolduc, Député – Aide financière pour la restauration des fresques du peintre Frédéric**

**2017-06-240**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal adresse une lettre de remerciements à Monsieur Ghislain Bolduc, Député, pour son support et son aide financière pour la restauration des fresques du peintre Frédéric.

**ADOPTÉE**

**10.4 Remerciements à Mme Marie-Claude Bibeau, Députée – Médaille du 150<sup>e</sup> du Canada remise à Mme Germaine Lapointe MacAulay**

**2017-06-241**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal adresse une lettre de remerciements à Madame Marie-Claude Bibeau, Députée, pour la remise de la *Médaille de Canada 150* à Madame Germaine Lapointe MacAulay, résidente de Scotstown.

**ADOPTÉE**

**10.5 Marché public de Scotstown – Aide financière**

**2017-06-242**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Iain MacAulay, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal octroie une aide financière au montant de trois cents dollars au Marché public de Scotstown pour l'année 2017.

**ADOPTÉE**

**11. Période de questions**

Des questions ont été posées par les citoyens présents auxquelles Madame Chantal Ouellet, mairesse, a répondu.

**12. Fin de la séance**

**2017-06-243**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Jacques Duchesneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance soit levée. Il est 20 h 50.

**ADOPTÉE**

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la Ville de Scotstown, lors de sa prochaine séance.

La mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par elle de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

**VILLE DE SCOTSTOWN**

\_\_\_\_\_  
Chantal Ouellet, mairesse

\_\_\_\_\_  
Monique Polard, directrice générale